


<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 24 Procurations : 4 Absents : 1 Votants : 28</p>	<p>L'an deux mille quatorze, le dix-sept avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 10 avril 2014</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p>PROCURATIONS : Corine CORDELIER à Carine PAILLAS, Laurent VALLET à Alain PACE, Jean-Pierre COSSAT à Jean-Pierre ZANATTA, Joëlle PEYRONNE à Jennifer DURAND.</p> <p>ABSENTE : Eva FLORES</p> <p>Secrétaire de séance : Dominique ALM</p>	
<p align="center">N° 4219</p> <p align="center">OBJET :</p> <p align="center">Désignation du délégué élu au CNAS</p> <div data-bbox="151 1108 502 1332" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p align="center">REÇU LE :</p> <p align="center">22 AVR. 2014</p> <p align="center">A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p> </div>	<p>La commune de Seysses adhère au CNAS, à ce titre elle désigne un délégué élu et un délégué agent qui sont les représentants institutionnels de la collectivité adhérente au sein du CNAS.</p> <p>Le délégué élu a pour fonction de participer à la vie des instances et de relayer l'information ascendante et descendante. Il siège à l'Assemblée départementale annuelle et est invité à porter à la connaissance de la collectivité toute donnée relative à l'action sociale.</p> <p>Monsieur Le Maire prend acte des candidatures d'Andrée ESCAICH et de Jean-Pierre COSSAT comme délégué élu de la commune de SEYSSES au CNAS. Il fait procéder au vote.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Andrée ESCAICH a obtenu 22 voix - Jean-Pierre COSSAT a obtenu 6 voix. <p>Andrée ESCAICH a été désignée déléguée élue de la commune de Seysses au CNAS.</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 22 AVR. 2014</p> <p>Affiché le : 24 AVR. 2014</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 22 avril 2014</p> <div data-bbox="718 1545 1228 1836" style="text-align: center;"> <p>Le Maire Alain PACE</p>  </div>